

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 14

Artikel: Bulletin littéraire : les poètes vaudois. - Les souvenirs poétiques de Valamont
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ble, » dit un auteur ; et à ce point de vue, votre œuvre n'est certainement pas belle, Messieurs de la loterie.

Pourquoi ne dites-vous pas franchement que la loterie est un commerce ou plutôt un trafic qui vous enrichit, aux dépens des gens crédules ; craignez-vous, peut-être, que la vérité ne tue votre œuvre secrète ?

Vous voulez, dites-vous enfin, nous introduire, comme tant de nos concitoyens, auprès de la capricieuse divinité de la fortune !

Etes-vous portier ou ministre de la déesse ? Et si vous jouissez déjà de ses faveurs, comment se fait-il que vous ayez recours à toutes sortes de séductions pour avoir notre argent, contre lequel vous nous offrez des espérances presque toujours trompeuses ou ruineuses.

Vu l'année bissextile 1864

laquelle aussi fait une exception à la règle,

Vous tenterez la fortune *cette fois*, dites-vous encore.

Vous l'entendez, chers lecteurs et lectrices, il nous faut mettre à la loterie parce que l'année 1864 est bissextile ; quel argument !

Y a-t-il encore chez nous des gens assez simples ou assez niais pour se laisser tenter par des idées aussi superstitieuses que ridicules.

Vous le voyez, quand on a retranché de la circulaire du rusé banquier ce qui est faux ou absurde, il ne reste pas grand chose.

Nous terminons ici l'analyse de la circulaire de MM. les banquiers de Francfort. Il nous reste à dire quelques mots des loteries suisses et des loteries dites de bienfaisance ; ce sera pour un prochain numéro.

On nous dira peut-être : Vous proscrivez les loteries, c'est bien ; vos raisons nous paraissent excellentes, mais que faut-il donc faire de notre argent ?

Nous devons donc, pour répondre à ce désir, composer un nouvel article, où nous indiquerons comment ceux qui ont beaucoup d'argent et ceux qui ont peu d'argent peuvent le placer d'une manière très avantageuse, très honorable, profitable à eux et au pays.

S. BLANC.

Monsieur le rédacteur,

Dans le dernier numéro de votre journal, vous avez donné le résultat du concours sur les machines à battre le blé, et nous voyons que le conseil d'état a accordé quatre primes, vingt-sept mentions honorables aux mémoires les plus méritoires ; mais en chargeant le département de l'agriculture et du commerce de lui faire des propositions individuelles, ce qui veut dire en bon français, que la question de rendre les machines à battre à l'abri de tout accident n'est pas résolue, mais cela ne veut pas dire du tout qu'elle soit insoluble, car il y a un moyen tellement simple pour éviter

tout danger, qu'il devient trivial en l'expliquant. Pour se préserver de se brûler, il faut tenir les mains éloignées du brasier, et lorsque l'engrenage d'une machine à battre veut éviter de laisser engrener sa main dans le volant batteur, il faut empêcher qu'elle puisse l'approcher, or, pour séparer la main de son ennemi le batteur, il faut mettre entre eux assez d'espace, pour qu'ils ne puissent s'atteindre, M. de la Palisse ne raisonnerait pas autrement ; or, en mettant un pied, soit dix pouces, entre l'ouverture où l'on engrene le blé et le batteur, la fameuse difficulté est résolue, ce que je dis ici n'est pas une invention à prime, ce n'est pas même un perfectionnement à mention honorable ; c'est une disposition raisonnée qui ne demande que son application, et qui est appliquée à une machine ici, qui fonctionne depuis plus de quinze ans, avec succès, et surtout sans accidents, car ils sont impossibles.

L'on pourrait croire que la distance d'un pied entre l'ouverture et le batteur est un inconvénient pour débiter le chaume, il n'en est rien ; le volant batteur est un excellent ventilateur, et il s'établit un fort courant à l'ouverture qui entraîne tout ce qui lui est présenté, le chaume n'y chôme pas, et les gerbes s'y débitent avec une grande rapidité.

Les rouleaux protecteurs dont parle le rapport n'ont jamais rien protégé, ils ont été supprimés à bon escient, pour ne jamais reparaitre ; les toiles sans fin, si elles sont adoptées, n'auront pas un meilleur sort. Quant au moyen d'arrêter les machines *subito*, il sera trouvé le jour où l'on arrêtera un train lancé à grande vitesse sur un chemin de fer ; les accidents de machines à battre sont prompts comme la foudre, et vouloir les détourner, c'est prétendre avoir le temps de se tirer de côté quand on est atteint par l'éclair.

Agréez, etc.

La Mothe, 24 février 1864.

L. MASSET.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Les poètes vaudois. — Les souvenirs poétiques de Valamont.

Les bons poètes sont rares ; les rimailleurs abondent. — Comme le rossignol ne nous fait entendre que pendant quelques beaux soirs de printemps ses chants mélodieux, les vrais poètes ne chantent qu'à leur heure, au moment de l'inspiration. Les rimailleurs font des vers à tout propos ; de là ces mauvaises imitations, ces vers qu'on donne comme neufs et qui ne sont que des réminiscences ; de là les chevilles et les lieux communs qu'on retrouve dans presque toutes les poésies de tant de jeunes gens qui veulent enfourcher Pégase.

« Je plains le malheureux, d'un vain plaisir épris,
Qui s'érige en poète et veut l'être à tout prix. »

Les grands, les vrais poètes marquent leur passage, les uns, par une œuvre de longue haleine, un poème, par exemple, qui leur a coûté des années de travail, de veilles et de réflexions ; d'autres, par un volume où ils ont réuni leurs souvenirs, em-

preints des peines et des joies qu'ils ont éprouvées dans leur vie, suivant les circonstances et les événements qu'ils ont traversés; d'autres, enfin, doivent leur célébrité à une seule pièce de vers dont l'élevation des idées, les beautés de la forme et de l'harmonie, la font redire pendant des siècles à la postérité, comme la *Marseillaise*, de Rouget de Lisle et les *Adieux à la vie*, de Gilbert. — Les mauvais vers, au contraire, passent et s'évanouissent avec la manie et les caprices qui les ont dictés.

Malgré notre beau lac et son majestueux encadrement de montagnes, malgré nos frais vallons, nos riantes collines, le nombre de nos poètes est très restreint. Après MM. Juste Olivier, Albert Richard, Porchat et Oyex; après deux poètes regrettés, H. Durand et Monneron, qui nous ont été enlevés à la fleur de l'âge et ne nous ont laissé que des œuvres inachevées, qui faut-il citer si l'on se borne au canton de Vaud?... Hélas, nous restons en face d'une foule de ces jeunes gens dont nous avons parlé, qui ne sont pas poètes, mais qui se sont épris de bonne heure des admirables pages de Lamartine, de Victor Hugo ou d'Alfred de Musset, et qui se croient doués comme eux de cet art si envié, si captivant, il est vrai, mais si difficile! Tous voulant absolument produire quelque chose, nous inondent de vers, en remplissent la boîte aux lettres, en dédient à tous leurs amis, en font pour toutes les fiançailles, pour tous les nouveaux-nés, en déposent sur tous les cercueils, en récitent dans tous les banquets, puis, un beau jour, s'adressent à M. Petit-Senn, dont l'indulgence les encourage par quelques conseils bienveillants... et la rime de marcher bon train.

Après ces quelques considérations, nos lecteurs comprendront tout le plaisir avec lequel nous avons accueilli l'apparition des *Souvenirs poétiques* de M. Porchat. Nous avons cependant éprouvé une pénible émotion en lisant les premières lignes de la préface de cet ouvrage. « Le moment est venu pour moi, nous dit-il, de rassembler mes souvenirs, et peut-être de prendre congé de mes amis. » Oh! nous espérons au contraire que Dieu vous accordera encore de nombreuses années et que vous jouirez longtemps encore de la sympathie et de l'intérêt que vous portent vos concitoyens pour les œuvres saines, utiles, dont vous avez doté notre littérature nationale et pour ce vif attachement à la patrie qui a été le mobile de tous vos écrits. Non, les *Souvenirs poétiques* ne seront pas vos derniers chants!...

Les poésies que nous offre ce recueil ne sont pas récentes; comme l'auteur nous le dit lui-même, il a rassemblé ses souvenirs; elles ont été écrites dans les intervalles de travaux plus sérieux et plus étendus. En effet, M. Porchat vient de terminer la traduction des œuvres complètes de Goëthe, qui lui a coûté plusieurs années d'un travail laborieux et assidu. C'est un véritable monument littéraire que nous sommes fiers de devoir à un de nos compatriotes. Nous n'avons pas eu le plaisir d'en lire même quelques fragments, mais les éloges qu'en font les hommes compétents ne nous laissent aucun doute sur son mérite.

L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permettant pas d'analyser d'une manière complète les *Souvenirs poétiques* de Valamont, nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui que d'en citer quelques fragments.

Voici une petite pièce, charmante de simplicité et de naturel; elle a été composée à l'occasion d'un article de la *Feuille d'avis*, par lequel on demandait un moutonnier pour la commune de Mollens; elle est donc intitulée:

Le moutonnier de Mollens.

Nous, de Mollens, conseil fidèle,
Faisons savoir en ces cantons
Qu'il faut dès la saison nouvelle,
Un nouveau pâtre à nos moutons.
La place au concours est donnée;
Au greffe on peut se renseigner;
Aux aspirants point de journée.
Qui sera notre moutonnier?

Il faudra pour songer à l'être,
Certificats dressés dûment,
Des moutons qu'on aura fait pâtre
A leur entier contentement.
Sans avoir la main caressante,
Bon sel dans le fond du panier,
Chiens à l'humeur compatissante,
On n'est pas notre moutonnier.

Etes-vous sans peur, sans reproche
Et les agneaux n'ont-ils jamais,
Jamais au vieux loup qui s'approche,
De leur sang payé votre paix;
Jamais, friand de chair dodue,
N'avez-vous chez le braconnier
Fait rôtir la brebis..... perdue?
Vous serez notre moutonnier.

Voilà qui est plein de fraîcheur, qui est vraiment champêtre; qu'en dites-vous, lecteurs de la campagne, n'est-ce pas fidèlement dépeint?...

Ecoutez comme M. Porchat chantait le *Grand Pont*, lorsque ce bel ouvrage fut achevé. Nous regrettons vivement que le manque d'espace nous force à tronquer ce morceau, qui nous paraît être un des plus remarquables du recueil.

Amis, ce jour achève un grand ouvrage.
L'art est vainqueur, venez de fleurs parés.
D'arceaux puissants voyez ce double étage
Unir deux saints trop longtemps séparés¹

J'entends leurs voix divines
Chanter aux deux collines:

Pour assurer le bonheur des humains
Entr'eux il faut aplanir les chemins.

De St.-Laurent, l'amant voyait sa belle
A Montbenon passer comme un zéphir;
Il accourait, mais le côteau rebelle
Génait sa marche et trompait son désir.

O peine superflue!

La belle est disparue.

Pour assurer le bonheur des humains,
Entr'eux il faut aplanir les chemins.

On peut se convaincre par ces quelques strophes que les *Souvenirs poétiques* de M. Porchat renferment des choses qui parlent au cœur de tous ses compatriotes par leur caractère national et la fidélité des descriptions; ce sont de véritables *Poésies vaudoises*, qui complètent heureusement celles que l'auteur publia sous ce titre en 1852; aussi, nous proposons-nous d'en détacher de temps en temps quelques pages pour les offrir à nos lecteurs.

L. MONNET.

Un négociant de Lausanne a reçu, il y a peu de jours, d'une personne qui avait oublié le nom de la place de la Palud, une lettre adressée comme suit:

Monsieur ***, négociant, sur cette place où il y a une fontaine avec un homme dessus qui tient des balances, à Lausanne.

¹ St.-François et St.-Laurent.